

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 28 (1883)
Heft: 10

Artikel: De la conduite de l'artillerie à la manœuvre et au combat
Autor: Montandon, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-347965>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

défensive sur les hauteurs en arrière de Gettysburg. A cet effet, il y avait acheminé le 2^e corps, devancé par son chef Hancock, en chargeant ce général de remplacer Reynolds, ainsi de relever Howard, et de déterminer exactement les positions à tenir par l'armée. Un peu plus tard, il avait hâté la marche en avant du 12^e corps, Slocum, avec mission à ce général de prendre le commandement de toutes les troupes du front jusqu'à ce qu'il pût lui-même s'y rendre. Ainsi Hancock ne garda son commandement que de 4 à 5 heures, ce qui lui suffit d'ailleurs pour présider au ralliement des troupes fédérales autour de Cemetery-Hill. Quant à Meade, renseigné verbalement par Hancock à Taneytown, vers 9 heures du soir, son départ ne put s'effectuer que dans la nuit, après avoir pris ses mesures pour accélérer la concentration de toutes ses forces en face de Gettysburg. Le 2 juillet, entre une et deux heures du matin, il arriva sur le sanglant emplacement du cimetière.

Cette position, devenue le nœud et le centre du front fédéral, avec la droite appuyée au Benner's-Hill et la gauche aux Round-Tops, allait acquérir, par les événements des 2 et 3 juillet, une célébrité unique dans l'histoire contemporaine des Etats-Unis.

(A suivre.)

De la conduite de l'artillerie à la manœuvre et au combat.

Sous ce titre, un officier supérieur de l'artillerie allemande a publié, au commencement de cette année¹, un ouvrage remarqué par les hommes du métier², ouvrage que je crois devoir signaler à mes camarades comme une étude aussi instructive que pratique de la tactique de l'artillerie. Son auteur anonyme se défend d'être un écrivain savant, il est évidemment un homme d'une haute expérience militaire et d'une grande clairvoyance.

Ce travail s'adresse plus spécialement aux officiers supérieurs qui, sans avoir grandi dans l'artillerie, sont appelés à la commander et à la diriger avec d'autres troupes. Il est plein d'enseignements pour les officiers d'artillerie et les leçons de tactique qu'il renferme

¹ Hanovre, librairie Helwing (Ed. Schrader), 1883.

² Voir la *Zeitschrift für Artillerie und Genie*, numéro de mars. Une traduction en français, peu réussie et d'une exactitude contestable, faite par un officier belge, le sous-lieutenant Orth, vient de paraître à Bruxelles. La présente traduction résumée, faite depuis plusieurs mois pour la *Revue militaire suisse*, n'a pas pu paraître plus tôt, par suite de circonstances indépendantes de la volonté du traducteur.

me semblent convenir particulièrement à notre arme. J'ai essayé de le résumer, en laissant de côté ce qui est spécial à l'artillerie allemande. Je rappelle que l'unité tactique de combat pour l'artillerie allemande est la « Abtheilung », de 4 batteries, formant l'artillerie divisionnaire; chez nous, c'est le « régiment » de deux batteries; trois régiments forment la brigade, soit l'artillerie divisionnaire. L'Allemagne possède en outre l'artillerie de corps, comme la plupart des grandes nations. Elle ne rentre pas dans cette étude. Chacun comprendra que les enseignements de l'auteur s'appliquent aussi bien aux « régiments » de 2 batteries, agissant isolément qu'aux brigades réunies. Cela dit, laissons parler l'auteur.

INTRODUCTION

L'emploi de l'artillerie en guerre est dans la main de généraux, qui, pendant la paix, sont étrangers au développement de cette arme et pendant les manœuvres ont rarement l'occasion d'en avoir sous leurs ordres.

Dans la prochaine guerre on rencontrera peu d'officiers supérieurs qui auront dirigé de l'artillerie pendant les précédentes campagnes; ces officiers mêmes ne pourraient se fier à leur expérience parce que, dès lors, les circonstances qui déterminaient la conduite de l'artillerie sont devenues tout autres. L'armée a, à sa tête, une nouvelle génération de chefs qui n'a pu apprendre la pratique de l'artillerie que dans les manœuvres, et ces occasions sont rares. Dans ces manœuvres, l'artillerie est rarement soumise à une critique raisonnée, elle n'obtient pas d'appréciation judicieuse parce qu'elle est l'arme dont l'effet se marque le moins. Il est à peu près impossible de faire la part d'influence qu'elle aurait, si le cas était sérieux; puis les généraux consacrent avec prédilection leur intérêt aux armes dans lesquelles ils ont vécu et dont l'instruction est de leur ressort.

En outre, nos troupes sont encore sous l'impression du feu qu'elles ont éprouvé et elles se croient peut-être encore prêtes à l'affronter. Mais les conditions ont changé, quoiqu'on conteste encore parfois à l'artillerie son rôle prépondérant. Cela a quelquefois son bon côté en ne montrant pas à la troupe toute la gravité de la guerre et en rendant possible l'exécution de manœuvres de paix, qui seraient arrêtées net à leur début, mais il faut convenir que de tels exercices ne donnent pas un tableau exact de la réalité.

Il en résulte que si les officiers supérieurs n'ont pas l'occasion d'apprendre pratiquement la conduite de l'artillerie, ils doivent y remédier par des études théoriques d'autant plus difficiles qu'ils auront à les mettre à l'épreuve à la guerre. On ne peut pas établir des principes positifs sur l'engagement et la conduite d'un combat;

il n'y a pas pour les trois armes de règles immuables. La conduite des troupes est la résultante d'une moyenne entre la science et le métier, elle n'aurait pas ses difficultés s'il suffisait d'appliquer des règles scientifiques. Chaque phase du combat demande un traitement différent et telle disposition juste aujourd'hui serait fautive demain. Ce qu'on aura acquis de connaissances et d'expérience pendant la paix se manifestera en campagne. Les théories et tout ce qui charge la mémoire ne seront d'aucun secours au milieu des événements. A la guerre, il faut de la volonté et de la raison, peut-être plus de la première que de la seconde. Mais les lacunes et les erreurs y ont des suites si sanglantes qu'on ne saurait trop les éviter à force de culture militaire intelligente.

L'EFFET DE L'ARTILLERIE

Chaque batterie peut aujourd'hui, dans un laps de temps d'un quart-d'heure :

1° Jusqu'à 4000 mètres, forcer toute colonne de marche ou formation de rendez-vous d'un régiment au moins à changer de position ou à se déployer.

2° Jusqu'à 3000 mètres, obliger toute colonne de marche ou de bataillon à se déployer.

3° Jusqu'à 2000 mètres, mettre hors de combat tout adversaire en position dont le front ne dépasse pas 120 mètres.

4° De 2000 à 1000 mètres, arrêter toute infanterie qui s'avance sur un front ne dépassant pas 120 mètres.

5° Jusqu'à 1000 mètres, détruire le but le plus petit. Après les premiers coups, aucun fantassin ne peut répondre par un tir ajusté.

J'admets ces points à condition que la batterie voie le but et qu'elle soit en bon état.

Chaque officier peut se convaincre, sur une place de tir d'artillerie, si cette esquisse est plus ou moins juste. Le principal est de se faire une idée de la puissance actuelle de cette arme ; c'est par des observations basées sur de telles expériences que le chef pourra connaître la valeur des instruments dont il dispose. Il est très désirable que les commandants de régiments des autres armes et les officiers supérieurs, en général, assistent, certains jours, à des tirs d'artillerie sur des buts militaires ; ils acquerront là des notions précieuses.

Nous posons ces cinq thèses comme exactes ; elles n'ont rien d'anormal en campagne, seulement là il faudra tenir compte du feu de l'ennemi.

Nous avons des raisons de croire que toutes les artilleries des grandes puissances sont capables de faire ce que peut faire l'artille-

rie allemande. Le matériel étranger n'est pas inférieur au nôtre ; il est en tous cas supérieur en nombre de canons.

Les puissances étrangères ont des cadres plus riches en officiers et leur mise sur pied de guerre se fait moins péniblement que chez nous. On ne retrouve plus une supériorité évidente d'une artillerie sur une autre, comme c'était le cas en 1870 pour l'artillerie allemande ; il faudra conquérir cette supériorité et la victoire appartiendra à l'artillerie la mieux conduite.

Nous admettons que l'infanterie peut déjà faire un peu de mal à l'artillerie au-delà de 1000 mètres, mais sans l'entamer gravement. En-deçà de 1000 mètres une compagnie peut, en un quart-d'heure, si elle ne reçoit pas de feux, avec une dépense de 7 à 8000 cartouches, détruire une batterie. Mais il est rare qu'une compagnie le fasse sans être dérangée et si la batterie s'aperçoit de qui lui vient cette pluie de plomb, elle est sauvée.

Nous résumons ce qui précède en disant :

1^o Le duel d'artillerie a lieu aujourd'hui à 2000 mètres. La décision se fera en peu de temps. Le combat à 2000 mètres sera abondant en pertes, mais ne mettra pas l'un des adversaires hors de combat.

2^o En terrain découvert, l'infanterie ne peut avancer contre une artillerie non combattue entre 1000 et 2000 mètres. Un arrêt sans abri et sans couvert lui est impossible, même à 2000 mètres ; à partir de 1000 mètres, l'infanterie engagée combat avec l'artillerie la lutte suprême. (*Um sein oder nicht sein.*)

Nous avons laissé percer l'opinion que l'effet de l'artillerie conduite convenablement en guerre ne sera pas sensiblement inférieur à celui de la paix. Nous n'avons pas la même opinion quant à sa capacité manœuvrière qui différera sensiblement de la paix à la guerre.

L'EXERCICE PAR RÉGIMENT.

(*Abtheilungsexerciren.*)

Il y a une grande différence entre les exercices de régiment d'artillerie en temps de paix avec ceux exécutés en temps de guerre. A la guerre, les effectifs sont beaucoup plus considérables et ils sont en grande partie composés d'éléments qui n'ont pas fait de service depuis longtemps, qui ne sont plus au courant. Puis, dans une « Abtheilung » d'artillerie à cheval, il y a environ 550 chevaux et dans l'artillerie de campagne 450 chevaux qui n'ont aucune notion du service et qui seront montés en partie par des hommes qui ont perdu l'habitude du cheval. On ne pourra exiger de cette troupe, lors de la mobilisation, l'habileté, la sûreté désirables avec des chevaux non dressés, faibles ou rétifs. Voilà cependant les éléments, cheval et cavalier, qu'il faut à l'artillerie pour aller de l'avant. Les

occasions disponibles pour exercer avec des effectifs normaux sont très rares, cela n'arrive que pendant les trois jours où les batteries tirent avec 6 pièces. Il est à redouter que ces exercices sur pied réduit, qui permettent des évolutions beaucoup plus restreintes, ne donnent une fausse idée des manœuvres et n'entraînent à des dispositions inexécutables en guerre. On débat ainsi assez souvent telle ou telle manière de faire déboucher un régiment par un défilé, au commandement, tandis qu'en campagne ces deux manières seraient impossibles.

Il faut s'en remettre au discernement du commandant pour savoir s'il doit employer des signaux, des commandements ou des dispositions ; il doit tenir compte de la confiance qu'il peut accorder à ses subordonnés, de l'effet du vent et du bruit ; il fera ce que la prudence lui dictera. L'expérience démontre qu'on donne peu de signaux de trompette en guerre ; ils ne présentent pas une sécurité absolue et ils peuvent produire des confusions. Chaque commandant qui conduit son régiment à l'ennemi doit se rendre compte des solutions possibles et donner la préférence à la plus simple et à la plus rapide. Le règlement n'entend pas qu'on l'exécute en entier, il expose simplement la diversité des moyens, au commandant à en faire le choix.

Chaque manœuvre faite sur la place d'exercices doit être élaborée d'après une supposition tactique ; si elle n'est pas connue, elle doit au moins exister dans la tête du commandant. Les divers déploiements employés correspondent à des conformations spéciales du terrain ; on ne peut les employer qu'après l'avoir reconnu. Tant que le commandant n'a pas un aperçu complet de la situation, il ne peut songer à faire manœuvrer son régiment. En campagne, une reconnaissance du commandant de régiment doit toujours servir de base à ses manœuvres, c'est pour cela qu'il doit toujours être en avant de sa subdivision. Se figure-t-on un commandant collé à sa troupe ? Il ne peut pas seulement prévoir les événements de la plus prochaine minute ! Il reste à la tête d'une arme absolument sans défense tant qu'elle est en mouvement, tandis que son intérêt devrait se concentrer sur les moyens les plus rapides pour ôter les avant-trains et tirer, soit pour arriver à former la ligne et à occuper l'emplacement de combat.

Il doit donc se porter en avant pendant la marche et dès qu'il a pris une résolution, il retournera à son régiment, s'il veut le faire entrer réuni en ligne, car un chef de batterie ne peut être chargé de cette besogne ; il peut bien être chargé de mouvements simples comme la sortie d'une position de rendez-vous, la marche au trot sur la route, l'occupation d'une position de préparation, seulement le commandant, en retournant à son régiment, abandonne l'obser-

vation de l'ennemi et la situation peut changer. Il fera donc bien d'y laisser un officier qualifié pour le remplacer.

Nous concluons en disant que la guerre permet rarement à un régiment de se produire comme sur la place d'exercices. Nous verrons dans le prochain chapitre comment l'artillerie doit être conduite.

CONDUITE SPÉCIALE DE L'ARTILLERIE.

I. *Fixation de la hausse ; ouverture du feu.*

(Das Einschiessen).

Comme en 1866 le feu de vitesse des fusils se chargeant par la culasse montrait pour la première fois en grand sa puissance destructive et extirpait du monde la tactique du choc, ainsi se produira dans la prochaine campagne une nouvelle révolution dans la conduite de la guerre et dans la tactique, par l'effet des shrapnels.

En 1870, malgré la supériorité de nos obus à percussion sur ceux de la France ; il ne pouvait être question d'un effet anéantisant de l'artillerie, c'est seulement aujourd'hui qu'on peut dire de plein droit que tout être vivant sera détruit en peu de temps à l'endroit balayé par la gerbe des shrapnels d'une batterie.

Il faudra chercher à utiliser la possibilité technique d'un tel effet militairement, sur le champ de bataille, et chaque artillerie s'efforcera, cela va sans dire, de placer le but au plus vite sous cette gerbe destructive, soit de prendre la distance avec des 'obus,' le plus brièvement, pour passer au feu à shrapnels. Réussit-on à fixer la hausse après les premiers coups, contre un but fixe, l'issue du combat peut être envisagée comme décidée. La destruction de l'adversaire suivra promptement en continuant le feu. Désormais toute la lutte entre artillerie se concentrera sur ce point : *quelle artillerie aura trouvé la première la hausse ?* Ce problème deviendra une question de vie ou de mort. Contre l'infanterie, il faudra modifier fréquemment hausse et durée parce qu'elle sort rapidement de l'espace dangereux. L'effet se fera attendre plus longtemps, mais avec l'étendue de la zone battue par les shrapnels, il sera impossible à l'infanterie d'avancer, la force morale aura disparu ; si l'adversaire est brave, il restera en place et favorisera ainsi sa destruction, donc dans le combat contre l'infanterie, l'effet décisif dépendra toujours de cette même question : *Déterminer rapidement la hausse.*

L'importance de ce fait démontre clairement qu'il faut tout faire pour faciliter cette tâche à nos batteries et l'entraver aux batteries ennemies. Ce point de vue est non seulement prépondérant pour l'instruction de l'armée, mais aussi pour la manière dont le commandant doit employer son artillerie ; c'est ce que nous allons étudier.

La détermination de la hausse dépend uniquement du fait que les premiers coups soient tirés correctement et qu'ils aient été observés exactement par le chef de batterie. Voici comment cela s'exécute : le chef de batterie fait, après les premiers coups, de fortes corrections, il se rapproche à grand bonds du but et resserre ainsi les limites, c'est-à-dire qu'il cherche à les obtenir avec deux coups différents de hausse de 50^m, l'un devant, l'autre derrière le but ; il prendra la moyenne et se tiendra pour réglé lorsqu'avec une même hausse, il obtiendra sur un groupe, un quart ou la moitié des coups devant ; quand on est pressé, il n'est pas nécessaire de tirer ce groupe ; aussitôt que les limites sont rétrécies, on passe au tir à shrapnels.

Il résulte de ce procédé que si un seul des coups destinés à la détermination extrême des limites (Gabelschiessen) est mal observé ou mal pointé, toute l'opération est manquée. On s'en apercevra si l'on continue le tir à obus, et si l'on a passé aux shrapnels, on peut se fourvoyer parce que l'observation de la fumée des shrapnels, par rapport au but, est difficile à faire et qu'il n'est pas toujours sûr que l'éclat se soit produit devant ou derrière le but. On peut ainsi perdre un temps précieux sans obtenir aucun effet de ses shrapnels. Tout en perdant sa munition, on offre à l'ennemi l'occasion de nous devancer.

Qu'on se représente l'influence que peut avoir un seul coup mal observé. Il se peut que l'indication du chef de batterie n'ait pas été comprise à une pièce, que le pointeur se soit trompé de but ou qu'il ait mal réglé la hausse ; le capitaine ignore que cette faute a été commise et ses corrections seront faussées ; il tâtonnera longtemps, cela peut avoir des suites déplorables. En présence de ces circonstances, comment peut-on éviter des fautes dans le service des pièces, au moins au premier coup ?

II. *Exigences à imposer aux commandants de troupes au point de vue de l'artillerie.*

Jusqu'en 1866, le commandant des troupes se contentait de dire au commandant de l'artillerie : Telle est mon intention, appuyez-moi comme vous l'entendrez. Cette interprétation caractérise le peu de liaison qu'il y eut entre le commandement supérieur et l'artillerie dans la guerre de 1866. Les singularités de cette campagne détruisirent rapidement des liens si légers. Les commandants n'étaient pas habitués à donner des ordres directs à l'artillerie ; souvent elle n'était pas renseignée sur les intentions du commandant parce qu'elle se trouvait hors de sa portée au début du combat ; on la plaçait en queue dans les colonnes de marche ; avec ses masses suivant parfois plusieurs lieues en arrière, elle n'arrivait souvent que trop tard sur le champ de bataille ; son commandant

s'orientait en essayant de deviner la situation. On ne demandait son concours que quand le fusil ne suffisait pas ; enfin, le canon d'alors était bien inférieur au canon rayé autrichien.

La conséquence naturelle de cet état de choses conduisit en 1866 à laisser batailler l'artillerie pour son compte suivant l'individualité de ses commandants, ce qui produisit des résultats très divers et en somme un assez médiocre succès. Ils avaient l'indépendance, sans les conditions pour en tirer profit ; ils ignoraient l'orientation, les intentions du commandant, les problèmes à exécuter.

On a pourtant constaté par les services distingués de l'artillerie autrichienne que la force d'une artillerie bien armée était beaucoup trop considérable pour la laisser gaspiller en succès partiels et qu'elle pouvait rendre dans toutes circonstances des précieux services en l'alliant mieux au commandement. L'épreuve ne se fit pas attendre, la guerre de 1870 arriva : contre le chassepot on avait besoin des batteries.

Le commandement prit soin de les garder près de lui, il se les attacha comme un guide à sa corde, il ne les garda pas seulement avant et pendant le combat, mais avec lui au quartier. En somme, ce système a réussi ; il déchargeait le commandant des troupes du souci des détails de l'artillerie et il permettait au commandant de l'artillerie de connaître exactement toutes les intentions de son chef. La connaissance des intentions donne plus de liberté d'action que les ordres, aussi l'indépendance de l'artillerie fut-elle assez grande en 1870. Aujourd'hui, il n'en est plus question, les grands succès remportés par l'artillerie allemande sur les champs de bataille de France l'ont imposée comme arme de bataille par excellence ; elle s'était gagnée honorablement sa place à côté de l'infanterie ; comme elle, elle dut rester près du commandant et l'on fit un pas de plus ; on transforma le lien intime entre l'artillerie et le commandement en une sujétion directe de la première sous le dernier. L'article 197 du règlement de l'artillerie renvoie l'artillerie sous les ordres du commandement des troupes. Du premier coup au dernier le commandant de l'artillerie est attaché à sa troupe comme un commandant de bataillon ou de régiment d'infanterie. Dès le commencement du combat, il lui est interdit de quitter sa troupe de sa propre volonté pour aller se renseigner auprès du commandant ou lui demander des ordres, il n'a qu'à les attendre et à les exécuter : la vieille gloire de l'artillerie est flambée. Nous n'en sommes pas trop fâchés ! Nous croyons que notre arme placée directement sous le commandant de division trouvera de meilleures garanties de son emploi tactique judicieux qu'en la laissant comme précédemment au jugement du commandant de l'artillerie. Le commandant de division nous paraît mieux placé pour faire contribuer l'artillerie au but qu'il se propose et ainsi servir l'ensemble. En conséquence, l'idéal du système actuel

est que l'artillerie reçoive, comme les grands corps de l'infanterie, des ordres directs sur la part qu'elle doit prendre au combat. Mais ceci implique que la direction des troupes se rapprochera de notre arme d'autant qu'elle lui est plus liée. Précédemment l'emploi de l'artillerie était considéré par les commandants en chef comme une sorte de science mystérieuse qu'ils n'avaient pas à sonder ; ils faisaient traduire leurs ordres par un interprète. Maintenant ils sont les commandants directs comme pour leur infanterie, ils ne peuvent plus être avec elle *qu'artilleurs*. Ils doivent s'initier à l'esprit et à la conduite de notre arme selon les plus purs principes de sa tactique spéciale. Ce problème ne peut être résolu que par la collaboration du commandant en chef en qualité d'artilleur. Cela dit, nous répondrons à la demande mentionnée à la fin du chapitre précédent.

Quand on se trouve dans une batterie, au baptême du feu, on voit vite que la tâche de faire fonctionner normalement une batterie entière est singulièrement difficile. Tous les hommes n'ont pas des nerfs comme des câbles, ils présentent des aspects différents. L'un est excité, l'autre confus, le troisième apathique ; c'est passager ; les hommes sont seulement effrayés, on peut secouer leur peur, ils s'en guérissent en partie seuls, bientôt ils redeviennent raisonnables et maniables. Mais malheureusement pendant ces minutes décisives pour la batterie, ils ont plus ou moins perdu la contenance morale pour remplir sûrement les fonctions d'artilleur, surtout celles qui exigent une activité mécanique. A cela se joint un nouvel inconvénient : c'est que le petit nombre des hommes qui n'a pas peur est poussé à tirer vite. La tâche de l'artilleur, devant le feu ennemi, debout, sans abri, immobile, n'est pas facile. Le fantassin bouge et profite du terrain, cela a son utilité morale et voilà ce qui manque à l'artilleur. Il est impatient de tirer et de se défendre, cela conduit à la précipitation, à un service irrégulier. Des pertes faites à ce moment, surtout chez les sous-officiers, la rupture d'une roue, etc., peuvent altérer gravement l'ouverture du feu et la détermination de la hausse. Un chef de batterie qui arrive pour la première fois au feu fera bien de fixer son attention sur sa batterie avant de la diriger sur ses obus. Entend-il du désordre, du bruit, il fera charger au commandement comme dans la cour de la caserne et ordonnera « Ralentez le feu. » Par ce procédé lent, il arrivera mieux à prendre la hausse et à redevenir maître de la situation. Autrement il perdra du temps ; dans ces moments, le temps c'est du sang ; c'est parfois l'honneur de sa batterie et sa réputation, car, suivant les cas, elle peut être détruite avant d'avoir produit aucun effet.

Vu l'importance de la réussite de l'ouverture du feu, nous posons au commandant la demande de ne pas mettre les batteries, quand cela peut s'éviter, dans la situation de recevoir un feu ennemi au

début de leur tir. Nous demandons ensuite qu'il soit donné aux batteries la possibilité de surmonter les circonstances difficiles qui suivront.

III. *Impressions de manœuvres.*

Le moyen le plus simple pour préserver notre artillerie contre le feu ennemi, au premier moment de l'ouverture de son feu, consiste à ne démasquer les batteries que quand elles doivent tirer. Il s'agit donc de cacher aux yeux de l'ennemi la marche au combat des batteries et de les amener couvertes en position. Si le premier moyen n'est pas possible, il faut essayer le second et vice-versa ; ainsi le but sera atteint le plus souvent.

Lorsque l'artillerie ennemie s'est aperçue de la marche en avant de la nôtre, mais que celle-ci disparaisse ensuite à ses regards, elle sera indécise sur la position qu'elle va prendre et hésitera à ouvrir son feu. Les batteries amenées à couvert combattent avec elle d'égal à égal et ne sont pas accueillies par un feu supérieur.

On voit dans les manœuvres beaucoup d'officiers qui s'écrient en apercevant le premier coup d'une batterie adverse : Parbleu, voilà une batterie qui entre en position ! parcequ'ils n'ont pas bien regardé. Avec plus d'attention, on rencontre peu d'occasions dans lesquelles l'artillerie était invisible avant le premier coup ; elles ne se produisent guère qu'aux très grandes distances. En réalité, aux distances décisives, à 2000 mètres, on peut presque toujours distinguer l'arrivée en position. D'abord on remarque des silhouettes de cavaliers se détachant sur l'horizon ; avec l'aide de la lunette, à leurs agissements on peut reconnaître des officiers d'artillerie. Quand ils s'arrêtent, la position paraît choisie ; on a alors le temps de pointer les pièces et si l'on dispose d'une bonne carte, d'apprécier la distance assez exactement avant que les attelages apparaissent avec leurs intervalles caractéristiques de 15 mètres. Le plus souvent, les pièces les suivent jusque sur la crête, on veut éviter aux servants la peine de les pousser en avant. Plusieurs pièces, sinon toutes, ont trop avancé, il faut les faire reculer, mais pour un adversaire attentif, cette mesure arrive trop tard ; si l'on n'avait pas le temps de pointer sur les attelages, ce recul le permettra. Dans ces conditions, il est superflu de demander quelle artillerie aura les chances de son côté, en les supposant de même habileté au tir, on sait d'avance qui sortira vainqueur de ce duel.

Les chances seraient inversées, si la batterie adverse précédée d'une reconnaissance peu ostensible avait ôté les avant-trains un peu en arrière de la crête, puis amené à bras leurs pièces sur l'arête après avoir indiqué aux chefs de pièce la hausse et le but à battre. Cette supériorité sera d'autant plus évidente que nos pièces seront plus découvertes et si l'ennemi met plus tard en ligne de nouvelles

batteries, elles auront, par la fumée de nos canons, des points de mire qui les favoriseront et compenseront par la qualité de leur tir le désavantage tactique de leur arrivée tardive.

On ne peut mettre en doute l'utilité d'amener ses batteries au feu à couvert toutes les fois que le terrain le permet ; pour quelles raisons y fait-on si peu attention dans les manœuvres ?

Nous souffrons encore des traditions des guerres de l'Indépendance (1813), perpétuées en 1866 et surtout en 1870, où l'infériorité de l'artillerie ennemie permettait ce sans-gêne, ce qui n'a pas été quelquefois sans causer des succès. Il est vrai qu'aux yeux des spectateurs, cela fait un effet bien autrement brillant de voir une longue ligne d'artillerie avancer au trot, couronner les hauteurs, et l'effet serait manqué si ces batteries serpentaient en petites colonnes par plusieurs chemins pour voir ensuite les pièces poussées péniblement en avant par les servants.

Il faut de la force de caractère au commandant pour employer par principe, en campagne, les manœuvres couvertes toutes les fois que le terrain le permet ; cela ressemble à de la pusillanimité. Cependant tous les soins sont nécessaires pour conduire à couvert un régiment à l'effectif de campagne, surtout si la troupe fraîchement mobilisée n'est pas encore bien exercée. Le passage de l'arsenal au champ de bataille ne se fait pas toujours aussi subitement que cette batterie chargée sur le chemin de fer à Königsberg et déchargée à Spicheren pour entrer au combat. Mais il ne faut pas attendre en général dans la première période d'une guerre une grande habileté manœuvrière de son artillerie.

Tout ancien officier connaît cette vérité qu'en somme une troupe ne donne que ce que ses chefs supérieurs lui demandent, c'est d'eux que doit partir la surveillance et s'ils ne mettent aucune valeur, aucune attention à la perfection, ou « raffinement » dans la conduite de l'artillerie, la troupe ne le fera pas. C'est ici le commandant en chef qui est responsable, il doit donner l'exemple. Il en est de même, si assez souvent dans les manœuvres, l'artillerie ne se comporte pas comme elle devrait. Notre opinion est que le commandant supérieur, soit intentionnellement, soit inconsciemment ne lui en donne pas le temps. Souvent un ordre prononcé vivement avec impatience, est interprété dans ce sens, il arrive à la troupe avec le complément : à toute vitesse ! Le commandant veut bien avoir ses batteries sous la main, mais quelques minutes importent peu à la situation du combat. Parfois, mais rarement, l'artillerie doit être lancée sans perdre un instant, mais dans tous les cas, pressé ou non, l'ordre du chef réclame énergiquement la plus grande rapidité. En outre, l'artillerie, par amour-propre, a la manie de toujours vouloir arriver à temps où on la réclame ; un commandant d'artillerie ne craint rien autant que le reproche de lenteur, il s'élan-

cera toujours sans aucune considération à la position pour tirer au plus tôt le premier coup. La même chose se répétera s'il doit changer de position. Il est donc superflu de l'exciter. Le commandant en chef qui, par la manière dont il donne ses ordres, induit le commandant de l'artillerie dans de telles tentations, sera forcé de convenir qu'il a une grande part de responsabilité dans cet emploi déraisonné de l'artillerie.

IV. *Situations générales de combat.*

Nous avons vu qu'en campagne il faut se défaire de plusieurs de nos habitudes de paix gagnées sur les champs de manœuvres. Cela ne réussira qu'à celui qui possède le don de se faire pendant la paix un tableau à peu près juste des circonstances de la guerre.

Celui qui y arrive les dominera, elles n'auront rien d'imprévu pour lui.

En campagne, un obstacle à la conduite des troupes est la fièvre de se porter en avant. Tous, au début d'une guerre, sont impatients d'atteindre l'ennemi. Le commandant de l'artillerie a besoin d'une main ferme pour contenir et diriger ce sentiment. Les impressions personnelles que l'on reçoit en campagne sont puissantes, elles poussent les commandants des troupes à une action hâtive plutôt que raisonnée. L'homme qui a mal dormi et mal déjeuné est déjà par lui-même un personnage aigri; pour peu qu'il ait ouï parler quelque temps du tonnerre des canons, du crépitement de la fusillade, qu'il ait rencontré des blessés qui racontent toujours les choses fausement, que quelque bruit bien exagéré, comme l'appel éclatant de tous côtés après l'artillerie, lui soit arrivé aux oreilles, cet homme ne pourra manquer de croire qu'avant tout il faut se hâter. Il suffit d'un adjudant dépourvu de sang-froid qui exagère l'importance de sa mission et la gravité de la situation. En un mot, à la guerre, *il brûle* facilement; souvent ce sont des feux de paille et l'artillerie court le danger, comme les pompiers, de prendre pour le foyer la route la plus courte et pas toujours la meilleure.

En guerre, la reconnaissance de l'ennemi, le déploiement de l'infanterie depuis la colonne de marche et la conduite du plus petit engagement exigent un temps si considérable qu'on peut affirmer que l'artillerie dispose toujours du temps nécessaire tant qu'il n'y a pas nécessité tactique; encore ces cas de nécessité absolue ne sont-ils pas fréquents.

Le commandant de division doit examiner la situation pour savoir si son artillerie doit simplement tonner ou toucher, il verra par cet examen où se trouve le vrai intérêt tactique. Celui-ci impliquera toujours qu'on laisse à l'artillerie le temps nécessaire pour se présenter avec calme, non pas dans un intérêt particulier, mais dans celui de l'exécution de la tâche qui l'attend. Les cas où l'artillerie

devra sacrifier son effet aux considérations tactiques se borneront au soutien des autres armes dans le combat rapproché, soit dans la défensive pour ranimer une infanterie ébranlée, soit dans l'offensive pour l'accompagner à l'assaut, à ses côtés. Dans ces circonstances, l'artillerie devient arme auxiliaire, elle joue un rôle secondaire et dépendant. Elle fait plus par l'effet moral, par le coup qui annonce sa présence aux fantassins que par l'effet matériel. Ici le commandant de l'artillerie lancera vivement quelques batteries parce qu'il s'agit de la dernière décision du combat, mais il lui restera rarement une batterie en main à jeter comme dernier atout s'il les a hasardées sans façon dans les premières phases du combat.

Le cas peut se présenter que le temps toujours très suffisant dont on dispose à la guerre soit réduit pour l'artillerie par les difficultés du terrain ou par des pertes qui entravent sa mobilité. Mais ce n'est pas un motif pour la jeter imprudemment dans le combat ; la crainte d'un retard ne peut jamais justifier le risque de précipiter l'action de l'artillerie ; tant qu'on pourra encore réfléchir avant d'oser (*wägen ehe man wagt*) et qu'on aura la lucidité de reconnaître qu'on a besoin d'effet avant tout, il faudra accorder le temps d'entrer à l'artillerie. Comme dans le combat, quelque dure que soit l'attente, un commandant attend le déploiement du dernier bataillon qu'il veut employer, il devra se surmonter pour accorder à l'artillerie les minutes dont elle a besoin, qui assureront selon les prévisions humaines le résultat.

Le général de Gœben disait : « Cela m'est indifférent que mon artillerie soit attelée avec des bœufs, nous attendrons davantage ».

L'artilleur doit se rendre au combat, chaque fois qu'on lui demandera toute sa force, avec la ferme conviction qu'il n'y a aucune considération qui doive l'empêcher de servir les intérêts de son arme, qu'il doit résister aux influences absorbantes de la guerre pour consacrer toute son activité à l'exécution pratique de la tâche de l'artillerie.

Puisque l'artillerie, telle qu'elle sort de la mobilisation, n'a pas à un haut degré les qualités manœuvrières, comment son commandant pourra-t-il en augmenter les services ?

Par l'utilisation judicieuse des reconnaissances.

V. *Les reconnaissances.*

Le règlement de l'artillerie § 198 prescrit que toute position d'artillerie doit être reconnue par le commandant de cette artillerie ; grâce à cette disposition, il est possible au commandant d'alléger la tâche de sa troupe, de faciliter ses voies et de préparer sa victoire. Dans les manœuvres, ces reconnaissances sont très imparfaitement exécutées ; ou bien le terrain est déjà à peu près connu, ou bien le

temps manque ; on y attache peu d'importance. Cependant les manœuvres devraient être les écoles de la guerre. Pour donner aux manœuvres leur véritable signification, le commandant de l'artillerie devrait se conformer aux trois règles suivantes :

1^o Les exercices de régiments une fois enseignés ne doivent avoir lieu que comme exercices de combat.

Ainsi le commandant sera réduit à n'employer que des formations praticables sur le champ de bataille ; il sacrifiera les illusions qu'il pouvait se faire sur l'utilité de certains mouvements savamment exécutés qui lui attireraient les compliments de ses supérieurs, mais qui risquent de leur donner une fausse idée des aptitudes manœuvrières de l'artillerie. A la guerre, les erreurs sont toujours amères à supporter et si on compte avec des facteurs imaginaires, cela peut conduire à des catastrophes.

2^o Le retour du commandant de l'artillerie à son régiment, après la reconnaissance de la position, ne lui est permis que lorsqu'un officier peut y rester comme remplaçant.

La vue de l'ennemi exerce en guerre une influence magnétique, puis le commandant de l'artillerie a des devoirs positifs qui l'attachent à la position. Il doit envoyer à ses chefs de batteries des ordres clairs et concis sur la position à prendre et le but à battre. Pour y satisfaire complètement, il doit rester à la position et employer le temps que mettent ses batteries pour arriver à bien se rendre compte de la situation tactique, de l'espace disponible, des distances, de la répartition des buts, de l'utilisation des couverts, de l'emplacement à donner aux caissons et aux réserves et de la garde de ses flancs. Il a une quantité de problèmes à résoudre avant d'en condenser la quintessence dans son esprit et de les traduire en un ordre bref et précis à ses batteries. Il importe peu qu'il les amène lui-même en position et dans des fonctions aussi importantes on n'aime pas à se faire remplacer.

3^o Quand l'artillerie ne peut plus tirer, elle se trouve dans une nouvelle situation ; en conséquence, le commandant de l'artillerie doit abandonner le commandement personnel pour reconnaître le terrain en avant et la situation de l'ennemi. S'il n'a pas reçu d'ordres du divisionnaire il se rend auprès de lui, ou, si le temps presse, il exécute immédiatement sa reconnaissance, en le prévenant. En aucun cas, l'artillerie ne doit occuper une nouvelle position sans l'autorisation du commandant de division.

Il convient ici d'examiner l'interprétation à donner au règlement, qui dit : qu'aussitôt que le combat commence, le commandant d'artillerie prend personnellement le commandement de sa troupe. Le mot combat doit-il être compris comme jour de combat, jour de bataille ? Nous ne le pensons pas, cela mettrait le commandant dans une position indécise, il serait tenté de rester collé à sa troupe.

C'est dans ce mot combat qu'est la clef de sa conduite, il faut l'entendre par la lutte, soit le tir de l'artillerie.

Ainsi compris, ce mot l'autorise à remettre momentanément son commandement, dès que le dernier coup est parti, pour s'élancer en reconnaissance dans l'intérêt de la conduite de sa troupe.

Il est donc du devoir du commandant de division de tenir compte, en envoyant ses ordres, du temps qu'il faudra au commandant d'artillerie pour la reconnaissance et la marche des batteries en position; s'il donne ses ordres à temps il sera à la hauteur de ses fonctions. Dans la prochaine guerre, qui démontrera la valeur de l'intervention de l'artillerie actuelle, il faut espérer que l'artillerie se souviendra de cette idée que si on ne lui donne pas le temps, si abondant en campagne, elle devra le prendre. Sauf dans des cas exceptionnels où elle doit accompagner l'infanterie dans le combat rapproché, elle appliquera le principe qu'il vaut mieux retarder un peu son arrivée pour faire de la bonne besogne que de risquer sa destruction, sans profit quelconque, par précipitation et imprudence.

Dans les manœuvres, elle peut négliger ce principe; elle place ses intérêts à l'arrière-plan et sacrifie les jambes de ses chevaux pour rattraper le temps perdu par des ordres tardifs.

[A suivre.]

Traduit et résumé par E. MONTANDON, major d'artillerie.

Aux jeunes officiers.

Dans le cours d'un travail sur l'Education militaire en Italie, la *Revue militaire de l'Etranger* a cité des fragments d'un court opuscule écrit par un officier supérieur de l'armée italienne à l'usage des lieutenants nouvellement promus, et qui a été distribué en 1881 aux élèves sortis de l'Ecole de Modène.

Cet opuscule renferme de fort belles pages, faites pour inspirer les sentiments les plus nobles de discipline, de dévouement, d'honneur et de patriotisme. On y trouve encore des conseils amicaux, résultats d'une longue expérience et dont tout officier pourra faire son profit, même s'il appartient à une modeste armée de milices comme la nôtre. On en jugera par les passages suivants :

«..... Le soldat aime le chef qui s'intéresse à lui, et il l'aime de cette affection qui fait faire des prodiges. L'officier doit s'attacher ses subordonnés en leur témoignant la plus grande impartialité et la plus vive sollicitude. Une visite faite à un malade à l'hôpital, un conseil amical, une parole de consolation dite à propos, une préoccupation constante de son bien-être matériel et moral, sont de puissants moyens pour gagner l'affection du soldat. Si vous voyez un soldat sombre et mélancolique, fuyant la gaieté de ses camarades,